

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 26 août 2020, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Au titre de ces mesures, le Conseil a adopté les décrets portant :

- nomination des membres du Conseil d'administration du Centre de formation pour l'administration locale (CeFAL) ;
- modification des statuts de l'Agence Bénin Presse (ABP) ;
- modification du décret portant création, attributions et fonctionnement du Fonds d'appui à la production audiovisuelle (FAPA) ;
- modification des statuts du Centre de perfectionnement et d'assistance en gestion puis nomination des membres de son Conseil d'administration ;
- création et règles de gestion du Fonds national de Réponse aux Catastrophes (FONCAT) ;
- nomination d'administrateur au Conseil d'administration du CNHU-HKM.

II- Communications.

Réalisation des activités d'opérationnalisation de la Société de gestion des déchets et de la salubrité du Grand Nokoué (SGDS-GN SA).

Cette société a pour objet social, la gestion des déchets ménagers dans le Grand Nokoué, à travers notamment :

- la pré-collecte et la collecte ;
- l'aménagement et l'exploitation des lieux d'enfouissement sanitaire des localités de Ouèssè et de Takon ;
- la salubrité dans toutes ses composantes ;
- le suivi, le contrôle informatisé de l'ensemble des prestations à réaliser de même que la mise en place d'un support informatique de cartographie et de gestion dynamique de toutes les données spatiales et géographiques de la filière ; et
- la réorganisation du cadre institutionnel, l'instauration d'un mécanisme de participation des acteurs, l'information, l'éducation ainsi que la sensibilisation de la population à travers un plan d'information.

La société ayant démarré ses activités en décembre 2019 avec la mise en œuvre de la phase pilote de la pré-collecte et de la collecte, l'exécution de toutes les composantes du projet requiert une assistance-conseil par un bureau ayant une bonne connaissance du secteur de la gestion des déchets. Aussi, est-il apparu nécessaire de procéder à l'acquisition, entre autres, d'engins légers de pré-collecte et d'engins lourds de collecte, à la réhabilitation et la mise aux normes des points de regroupement, centres de transferts et lieux d'enfouissement.

A l'issue des consultations menées à cet effet, le Conseil a marqué son accord pour la contractualisation avec les sociétés adjudicataires, en vue de la fourniture de poubelles et de tricycles, le suivi et le contrôle informatisé des prestations de salubrité et de collecte des déchets.

Il en est de même des cabinets sollicités pour l'appui technique à l'opérationnalisation de la SGDS-GN, la mission de maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction des centres de transfert et la mise aux normes des lieux d'enfouissement sanitaires sus-évoqués.

III- Mesures individuelles.

Sur proposition du Conseil de surveillance, **monsieur Kuassi Marcellin AMOUSSOU-GUENOU** est nommé Secrétaire permanent de l'Autorité nationale de Sûreté radiologique et de Radioprotection, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

Fait à Cotonou, le 26 août 2020.



Le Secrétaire Général du Gouvernement,


Edouard OUIIN-OURO.-